

SECTION D – TEXTILES; PAPIER

D01 FIBRES OU FILS NATURELS OU ARTIFICIELS; FILATURE (fils métalliques B21; fibres ou filaments de verre, laine minérale ou de scorie C03B 37/00; fils D02)

D01C TRAITEMENT CHIMIQUE DES MATIÈRES FILAMENTEUSES OU FIBREUSES NATURELLES POUR LA PRODUCTION DE FILAMENTS OU DE FIBRES À FILER; CARBONISAGE DES CHIFFONS POUR RÉCUPÉRER LES FIBRES ANIMALES

- (1) Il est important de tenir compte de la note qui suit le titre de la classe D01.
 (2) Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de
 (i) libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de
 (ii) traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériaux
 sont en outre classés dans la sous-classe C12S. [5]

1/00 Traitement des matières végétales

- 1/02 . par procédés chimiques pour obtenir des fibres d'écorce
 1/04 . Rouissage bactériologique

3/00 Traitement des matières animales, p.ex. le

dessuintage chimique de la laine (récupération de la lanoline ou du suint C11B 11/00)

- 3/02 . Dégommage de la soie

5/00 Carbonisation des chiffons pour récupérer les fibres animales (élimination chimique des impuretés végétales des fils ou tissus des fibres animales D06M)